



En direct de la mairie de Tramayes du 23/05/2025

Bulletin d'information n°273

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Projet les Fibres

Pour rappel, ce dossier concerne l'aménagement des terrains communaux situés le long de la rue « Petite charrière » en vue d'en faire un collectif d'une quinzaine de logements. Un groupement de professionnel a travaillé le sujet et, après avoir réalisé des esquisses et des approches financières, une recherche d'optimisation est en cours. Afin d'y parvenir, le groupement intègre maintenant la société « Chez Moi Demain » (<https://chezmoidemain.com/>) spécialisée en habitat participatif et solidaire. Cette société intervient déjà à Matour pour la création de plusieurs logements. Afin de bien maîtriser les coûts en construction de bonne qualité environnementale, cette entreprise vient de faire l'acquisition d'une unité de production de murs à ossature bois. Avec l'accord du conseil municipal, ce groupement va proposer de nouvelles esquisses.

Maison TERRIER

Cette maison située entre la station-service et le Clos des Carillons est propriété communale depuis deux ans. Après l'avoir visité et travaillé sur des propositions d'aménagements, la société « Chez Moi Demain » propose d'en faire un gîte de répit, c'est-à-dire un hébergement temporaire destiné essentiellement à soulager les aidants familiaux qui s'occupent régulièrement d'une personne en situation de fragilité liée à la maladie ou au handicap. L'accueil dans ce gîte serait pour l'aidant et l'aidé, ce qui évite une rupture de lien et favorise l'acceptation de ce séjour par l'aidé. Cela permettra à l'aidant de faire une pause dans un cadre calme et apaisant et de pratiquer des activités ludiques tout en ayant une continuité des soins pour l'aidé.

Le conseil municipal donne son accord sur la poursuite de cette étude sur la maison uniquement, le parc restant propriété de la commune pour l'accueil de moments festifs notamment

Avancement dossier lotissement du Tacot

Le quartier à proximité de l'ancienne gare dans lequel il est prévu de faire un lotissement a une forme de cuvette qui pose problème pour l'aménagement, En effet, l'imperméabilisation de surfaces pourrait conduire à des rétentions d'eaux difficiles à gérer en cas de violents orages. Après avoir longuement étudié la situation avec des spécialistes, il est convenu de réduire le projet et de ne travailler que sur les parties de terrains à l'Est, où les différents réseaux seront plus faciles à gérer. Le cabinet architecte CHAMBAUD, en lien avec le cabinet géomètre MONIN – GELIN, travaille sur des propositions à présenter aux services instructeurs de l'État, prochaine étape dans la conduite de ce projet

La collecte des déchets évolue

À compter du 30 mai, la collecte des ordures ménagères (poubelle grise) se fera tous les 15 jours, en alternance avec la collecte des emballages (poubelle jaune). L'intention est de réaliser des économies en réduisant le nombre de tournées — et donc les kilomètres parcourus par les camions — mais cela doit aussi nous inciter à améliorer encore le tri et la gestion des biodéchets, qui représentent encore 30 % des ordures ménagères. L'intention est de réaliser des économies en réduisant le nombre de tournées — et donc les kilomètres parcourus par les camions — mais cela doit aussi nous inciter à améliorer encore le tri et la gestion des biodéchets, qui représentent encore 30 % des ordures ménagères. Le compostage ou l'élevage de poules permettent de valoriser autrement ces biodéchets, en les transformant en ressources utiles. Vous trouverez plus d'information, dont les calendriers de collecte, sur le site internet du SIRTOM :

www.sirtomgrosne.fr/collecte-des-ordures-menageres/

INFOS PRATIQUES

Assistante sociale : prendre RDV par téléphone au 03 85 59 03 18

France Services mercredi après-midi et vendredi matin (tel 06 77 30 29 81 pour RDV)

Info du SIRTOM

À compter du **lundi 30 juin 2025**, le camion de collecte **d'ordures ménagères** passera **tous les 15 jours**, comme c'est déjà le cas pour les emballages. Cette évolution concerne **l'ensemble des 57 communes** du territoire.

Changement de délégataire pour le service public de l'eau potable

Lors de l'Assemblée générale du Syndicat des eaux de la Haute Grosne qui s'est tenue le 19 mai dernier, il a été acté qu'à compter du 1er juillet, l'entreprise Sogedo assurera la délégation de service public pour la distribution de l'eau potable, en remplacement de la société Suez.

Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement par le Syndicat des eaux et Sogedo

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 7 juin, fête de l'école

Vendredi 13 et samedi 14 juin, gala de danse Club Jeunesse et Forme salle omnisport

Samedi 21 juin, fête de la musique

Samedi 28 juin, fête patronale

Samedi 5 et dimanche 6 juillet, déballage du Patrimoine

Dimanche 6 juillet, vide grenier du club sportif

Juin : Jeu de piste de l'UCA

INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL

Le foyer rural de Tramayes organise des stages ludiques et sportifs pendant les vacances d'été, **du 7 au 11 juillet** :

Rollers : de 9H30 à 11H30 - à partir de 4 ans

Tir à l'arc/sports de raquette : de 14H à 16H - à partir de 7 ans
(tennis/tennis de table, badminton, tir à l'arc)

Coût du stage : 38€00

Réservez vite : places limitées : Evelyne Desperrier : 06.48.60.50.64
Friperie Tramayes : 06.80.67.47.17

LES ENFANTS DE LA MERE BOITIER

A l'occasion de la FÊTE DE LA MUSIQUE 🎺🎷 le samedi 21 juin, la batterie fanfare offrira à la population un concert gratuit. Rendez-vous place du champ de foire à 21h00. Si vous êtes chanteur ou musicien venez nous rejoindre afin d'animer le village en ce premier jour de l'été.

.....

ORGANISATION DES JOURNEES DU PATRIMOINE

Êtes-vous intéressé par l'animation annuelle des journées du patrimoine de votre commune ?

Si oui, nous vous invitons le **MERCREDI 18 JUIN** à 18H à la mairie de Tramayes pour en parler. Nous profiterons de cette réunion pour évoquer la création d'une association. Une assemblée générale constitutive sera organisée en seconde partie.

Le comité d'organisation vous remercie de votre présence.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



Le SIRTOM se mobilise aux côtés d'**ecosystem**, l'éco-organisme agréé par l'Etat pour la seconde vie des appareils électriques, pour collecter vos téléphones portables inutilisés.

Du 5 juin au 15 juillet 2025, venez les déposer dans l'un de nos 5 points de collecte. Tous les téléphones sont acceptés, qu'ils soient fonctionnels ou non, tactiles, à clapet, à accessible toute l'année).

Un geste environnemental et solidaire

Plus de 46 millions de téléphones portables sont stockés dans les foyers des Français. Les récupérer est indispensable pour lutter contre l'épuisement des ressources et aider les personnes dans le besoin.

Les téléphones collectés seront triés et reconditionnés par le partenaire de l'Économie Sociale et Solidaire d'**ecosystem**, **Ateliers du Bocage**, membre du mouvement Emmaüs.

Les autres téléphones complètement hors d'usage, seront recyclés dans le respect des normes environnementales dans des centres de traitement partenaires d'**ecosystem**.

Les matières serviront à fabriquer de nouveaux produits. Qu'ils soient reconditionnés ou recyclés, les données personnelles seront systématiquement effacées par des logiciels certifiés. Vos dons permettront également d'offrir jusqu'à 1000 téléphones reconditionnés à une association nationale qui les distribuera ensuite à des personnes dans le besoin.

En participant à cette opération, vous faites un geste fort en faveur de l'environnement et de la solidarité. Vous contribuez également au maintien des emplois non délocalisables et à la réinsertion professionnelle.

Nouvelle communauté de covoiturage sur Mobigo

La Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier lance sa communauté de covoiturage sur **Mobigo**, un service gratuit pour mettre en relation conducteurs et passagers sur le territoire.

Que ce soit pour vos trajets **domicile-travail, études, loisirs ou déplacements occasionnels**, rejoignez la communauté pour covoiturer facilement, réduire votre empreinte carbone et favoriser les liens sociaux.

 Pour participer :

1. Créez un compte sur <https://covoiturage.viamobigo.fr>
2. Rejoignez la communauté "Covoiturage Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier" via la liste des communautés

3. Publiez votre trajet en tant que conducteur ou passager

 Disponible aussi sur l'application mobile Mobigo (Android & iOS).

Ensemble, rendons nos déplacements plus durables et solidaires.

Merci de diffuser largement cette initiative !

Goûter de fin d'année & Portes Ouvertes à la micro-crèche Libellule

 *15 chemin de Vannas – Tramayes*

 Vendredi 13 juin 2025

 À partir de 17h

L'occasion pour les familles, actuelles ou futures, de venir rencontrer l'équipe et découvrir les lieux dans une ambiance conviviale avant les grandes vacances

 Parents, futurs parents, vous êtes tous les bienvenus, même si votre enfant n'est pas encore accueilli chez nous !